Leder Stefan, al-Sawwās Yāsīn Muḥammad et al-Ṣāġarǧī Ma'mūn, *Recueil de documents fac-similés des certificats d'audition à Damas. 550-750/1135-1344, Muʿǧam al-samāʿāt al-dimašqiyya. Ṣuwar al-maḫṭūṭāt*

IFEAD [et] Deutsches Archaeologisches Institut in Damaskus, Damas 2000, 13 + 540 p. [dont p. 535-540 : addenda et corrigenda au volume précédent]

Le second volume publié par Leder, al-Ṣāġarǧī et Sawwās contient le fac-similé des certificats de lecture et d'audition qui occupent les marges et les pages blanches des manuscrits arabes, et dont les trois auteurs ont publié le texte dans un premier volume dont j'ai rendu compte dans la précédente livraison du *Bulletin Critique*. La reproduction de ces certificats montre à l'évidence les difficultés de leur déchiffrement. Le but de l'ouvrage est de rassembler et de mettre à la disposition des chercheurs un matériau jusque là épars, non de l'analyser, ce que chacun fera suivant sa spécialité.

On a dans ce volume la reproduction photographique de 524 pages de manuscrits, des photographies d'excellente qualité provenant des 33 manuscrits recensés dans le premier volume. Chaque page reproduit, en grandeur réelle, un ou plusieurs certificats écrits soit sur la page de titre de l'ouvrage, dans les espaces laissés en blanc, soit dans les marges ou sur les pages blanches en fin de texte. Il est aisé d'apprécier sur un plan esthétique l'élégance de leur graphie et l'équilibre de la mise en page de ces inscriptions tracées au fil des jours par des scripteurs qui n'étaient pas tous des professionnels mais les différents acteurs de la transmission du savoir à l'occasion des séances qui se sont tenues à Damas et dans ses environs au cours desquelles on lisait et on entendait la lecture à haute voix des textes de différentes natures.

Une remarque : le terme *samāʿāt* traduit par « certificats d'audition » recouvre en réalité trois sortes d'attestations : les attestations « d'audition »au sens littéral, introduits par *samiʿtu, samiʿa*, mais aussi les certificats de lecture introduits par *qara'tu* et les dérivés du verbe qui signifie « lire ». On compte encore parmi ces attestations, comme on le retrouve dans les autres manuscrits, les témoignages rédigés à titre personnel par un lettré qui s'attribue (à sa seule initiative ? avec l'accord des autres lettrés ?), le rôle de censeur et qui intervient de façon intempestive en écrivant, dans les espaces laissés en blanc dans les manuscrits : « ce qui est écrit là est véridique », authentique. Il utilise des dérivés de la racine *ṣḥḥ* et, en tout cas, il inscrit aussi son nom, souvent en grosses lettres, avec le terme *ṣaḥīḥ* : (c'est exact) ou *ṣaḥḥaḥa ḏālika fulān* : Un Tel a authentifié ce qui est écrit, ou simplement plusieurs lettres ṣād (abréviation de *ṣaḥīḥ*) qui forment une sorte de cadre qui entoure les *samāʿ*. Le rôle de ce personnage est mal défini : soit il survient en fin de séance et il témoigne que les auditeurs nommés sont bien présents et qu'ils ont bien lu ou entendu lire tel texte, soit il a ultérieurement entre les mains le texte manuscrit dans lequel figure déjà une ou plusieurs attestations de transmission et il y inscrit de sa propre initiative, ou à la demande des lettrés, son appréciation. Le jugement est toujours favorable : d'après lui « ce qui est écrit est authentique », et il appose sa signature dans le manuscrit. Je dis : « il » car on ne retrouve pas, à ma connaissance, de signature de femme lettrée venue ainsi se poser en censeur, c'est dire la dimension juridique de ce rôle de témoin, réservé aux hommes.

Un sondage rapide permet d'estimer qu'un nombre de participants variant entre 2 et 112 prennent part aux séances : la moitié des séances réunit moins de 10 participants, le quart entre 11 et 20, un dixième entre 21 et 30, un autre dixième entre 31 et 60. Plus rares sont les séances suivies par de très nombreux participants : ainsi, à deux séances assistent 61 participants, une seule accueille 88 participants, une 106 et une autre 112, sans compter le fait qu'à l'issue de nombreuses séances, les noms des participants n'a pas été enregistré.

Pour donner un exemple de l'importance numérique des certificats d'audition pour chaque texte et de la nature des textes recensés, j'ai choisi le manuscrit composé de 5 textes qui porte actuellement la cote 955 dans la bibliothèque Asad et dont la reproduction occupe les pages 11 à 65 du volume de fac-similés :

– 25 samāʿ pour *Arbaʿūn ḥadīṯan* de ʿAbd al-Ḫāliq b. Ẓāhir b. Ṭāhir al-Šaḥḥāmī, mort en 549 (risāla 2, ancienne cote : maǧāmiʿ 250 ; muntaḫab al-ḥadīṯ 318) ;

– 3 samāʿ pour *Šarḥ maḏāhib ahl al-sunna* de ʿUmar Abū Ḥafṣ b. Aḥmad b.ʿUṯmān b. Šāhīn, mort en 385 (risāla 3, ancienne cote : maǧāmiʿ I/206) ;

– 26 samāʿ pour *Kitāb al-taġrīb fī l-duʿā* de ʿAbd al-Ġanī b.ʿAbd al-Wāḥid al-Maqdisī, mort en 600 (risāla 4, ancienne cote : maǧāmiʿ I/206) ;

– 8 samāʿ pour *Muḫtaṣar al-makārim wa-l-aḫlāq* de Sulaymān b. Aḥmad b. Ayyūb al-Ṣāfiʿī al-Ṭabarānī, mort en 360 (risāla 5, ancienne cote : maǧāmiʿ 207 ; muntaḫab al-ḥadīṯ 339) ;

– 83 samāʿ pour *Maǧlis al-biṭāqa min amālī Ḥamza al-Kinānī* de Ḥamza Abū l-Qāsim b. Muḥammad b. ʿAlī al-Kinānī, mort en 357 (risāla 9, ancienne cote : maǧāmiʿ I/208 ; muntaḫab al-ḥadīṯ 198).

On a donc en tout pour ces cinq textes 145 samāʿ correspondant à autant de séances de lecture et de transmission. Toujours à titre d'exemple : pour le premier texte, *Arbaʿūn ḥadīṯ* de Šaḥḥāmī, les 25 séances ont donné lieu à l'enregistrement des noms de 148 participants, sans compter ceux qui ont assisté aux 7 séances pour lesquelles il n'y a pas eu décompte des participants.

Le fait d'avoir, grâce à la publication de ce volume, accès à la reproduction des documents permet de rectifier

BCAI 17 (2001) Leder Stefan, al-Sawwās Yāsīn Muḥammad al-Ṣāġarǧī Ma'mūn: Recueil de documents fac-similés des certificats d'audition à Damas. 550-750/1135-1344. Muʿǧam al-samāʿāt al-dimašqiyya. Ṣuwar al-maḫṭūṭāt, recensé par Jacqueline Sublet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

la lecture de quelques noms propres ou dates déchiffrés par les auteurs dans le premier volume : ainsi lira-t-on dans le ms. 1130, fol. 10 r°, samāʿ 24 et vol. I p. 62 : ʿĀmir [...] *b. Rabbān* et non : b. Ābān, dans le ms. 3757, fol. 129 r°, samāʿ 40 et vol. I, p. 88 : ʿAbd al-Ḥamīd [...] *al-Biǧǧadī* et non : al-Naǧdī (voir Ibn Nāṣir al-Dīn, *Tawḍīḥ al-muštabih fī ḍabṭ asmāʾ al-ruwāt,* éd. M.N. al-Arqasūsī, Beyrouth 1993, t. IX, p. 38), ou encore la date *662* au lieu de 600 (ms. 3757, fol. 126 v°, samāʿ 32 et vol. I, p. 87). Ces corrections ponctuelles ne font qu'accentuer l'intérêt de l'ouvrage dont le propos est de fournir une image vivante du fonctionnement de la transmission des textes, à travers un corpus de noms propres qui serviront à des études ultérieures ; on retrouvera des noms de transmetteurs identifiés dans les sources biographiques accessibles aux chercheurs, les autres informations permettront d'identifier des lettrés inconnus jusqu'alors et qui ont joué un rôle dans la transmission au niveau des écoles locales.

Une réserve cependant : un index des textes cités, que les auteurs de l'ouvrage ont sans doute déjà établi, aurait été le bienvenu dans cette publication. Un tel index, qui pourrait faire l'objet d'un article, aiderait aux recherches entreprises dans le domaine de l'histoire des textes sur le thème : « qui transmet quoi ? dans quel contexte ? ».

Quoi qu'il en soit, on mesure aisément, outre les qualités d'érudition indispensables pour entreprendre un tel travail, la passion qui a animé les trois auteurs pour le mener à son terme. Ce volume de fac-similés utilisé conjointement avec celui dans lequel les certificats sont déchiffrés et les données classées avec les dates, le lieu dans lequel les séances se sont tenues et l'identification des participants, ouvre des perspectives nouvelles dans le domaine de l'histoire littéraire et sociale, dépassant le cadre de l'étude de la transmission du savoir dans le Proche-Orient aux VI^e^-VIII^e^ / XII^e^-XIV^e^ siècles.

Jacqueline Sublet
CNRS – IRHT (section arabe)

BCAI 17 (2001) Leder Stefan, al-Sawwās Yāsīn Muḥammad al-Ṣāġarǧī Maʾmūn: Recueil de documents fac-similés des certificats d'audition à Damas. 550-750/1135-1344. Muʿǧam al-samāʿāt al-dimašqiyya. Ṣuwar al-maḫṭūṭāt, recensé par Jacqueline Sublet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net